

L'exercice qui consiste à écrire la déclaration de politique générale est un exercice auquel se soumet toujours le nouvel exécutif en place, c'est du reste une obligation décrétole. C'est cependant la dernière fois qu'elle sera présentée sous cette forme, puisque nous avons unanimement décidé de souscrire au souhait du ministre Furlan, de formaliser cette démarche dans le cadre d'un plan pluriannuel intitulé « programme stratégique transversal » communal.

A cet égard, je me plais à constater, qu'en l'occurrence nos amis béninois de Djidja qui sont ici présents et dont on pense que nous avons, au niveau administratif, tout à leur apprendre, réalisent déjà cet exercice depuis plusieurs années, au travers de ce qu'ils appellent le PDC ou plan de développement communal, dont en 2012, ils ont élaboré la mise à jour pour la période 2012-2016, c'est un document de 96 pages que je vous invite à consulter.

Ceux qui pensaient ou penseraient, ici ou ailleurs, que cet exercice est un « machin » de plus imposé par la tutelle, en seront pour leurs frais s'ils prennent la peine de consulter celui de notre commune partenaire qui, je le dis d'emblée, servira de modèle à la réalisation du nôtre.

Avant cependant que de nous mettre à l'écriture du PST, nous nous devons d'établir une note dont je vais vous donner connaissance. (En fait nous attendons la réponse à notre candidature, afin de bénéficier éventuellement d'une subvention et sinon en tout cas d'un accompagnement).

Préambule

En relisant les notes que j'avais rédigées en 2001 et 2007, j'ai pu – et j'en suis très heureux- mesurer le chemin parcouru les deux dernières législatures. Je n'englobe pas les quatre dernières puisque c'est mon ami René qui conduisait l'attelage, mais elles sont tout aussi exemplaires. Simplement l'amplification de notre action à commencé en 2000 par la mise en place d'une série de plans et schémas de développement.

Quasiment tous les projets, plans ou procédures prévus et annoncés et dont je donnais la perspective de réalisation à courte ou moyenne échéance, ont été menés à bien et pour certains d'entre eux, vont connaître une mise en œuvre en

2013, aboutissement de longues et patientes procédures. Et nous avons été au-delà des prévisions puisque de nombreux autres dossiers ont été menés à bien.

Dans ce cadre-là, j'en profite pour rendre hommage à celles et ceux qui ont contribué à les rendre possibles avec patience, abnégation et efficacité.

Le résultat électoral de chacun n'est pas toujours le reflet de ce travail de fond, c'est la dure loi de la perception des choses. Mais le mandataire politique doit prendre du recul par rapport aux résultats des élections et savoir que l'important est d'avoir mené à bien sa mission, le temps rend toujours justice à celles et ceux qui ont effectué leur travail, et je reste à jamais persuadé qu'il faut toujours « bien faire et laisser dire ».

Etat de la situation

Tintigny a renforcé, ces dernières années, son positionnement au cœur de la Gaume, tant en équipements propres, qu'en mise en place de partenariats avec d'autres communes ou niveaux de pouvoirs, se présentant d'ailleurs, la plupart du temps, comme initiatrice de démarches stratégiques.

Ainsi en quelques années, après les développements en infrastructures scolaires, sportives et culturelles des années 1989 à 2000, la commune en ce compris le CPAS, s'est équipée d'un parc à conteneur, d'une zone d'activité économique, d'une halle accueillant des entreprises d'économie sociale, d'une maison médicale de garde, de logements d'urgence, de logements sociaux, de logements en bois pour personnes âgées et de toutes une série d'aménagements touristiques, agricoles, scolaires et sociaux ;

elle a accueilli sur son territoire l'antenne locale de la zone de police, ainsi que l'unité zonale de circulation, un funérarium d'initiative privée, des associations telles que, après les jeunesses musicales du Luxembourg, la FRW, le contrat rivière Semois, Natagora, Histoire collective, le Grand Asile, Tribal souk, une antenne du CNCD, ainsi que plusieurs entreprises ;

elle a mis en place un PCDR, un PCDN, une CCATM, deux dossiers Leader, deux dossiers Interreg , un plan Maïa, un plan de coopération internationale et plusieurs plans wallons dans une série de domaine dont celui du logement, de la conservation du patrimoine ou de la sécurité ;

elle a mis au point également une agence de développement local, un plan de cohésion sociale;

elle a mis en œuvre directement ou avec des partenaires de nombreux lotissements, elle s'est inscrite dans une opération d'envergure d'épuration de ses eaux, elle s'est équipée de matériels et bâtiments pour exercer ses missions dans de bonnes conditions, elle a étoffé ses équipes, afin de rendre le meilleur service possible à la population, elle a renforcé le pôle culturel en partenariat avec la CWB et la Province.

Sa fiscalité est l'une des plus basse de la province, voire de la région wallonne, son taux de chômage est l'un des plus bas, son taux de croissance démographique l'un des plus haut ...

Tout cela est bien, et il y aurait encore beaucoup de choses à dire, cependant nous ne sommes pas là pour faire de l'autosatisfaction mais bien pour prendre connaissance et conscience des nouveaux défis, des risques, des contraintes qui pèse sur les communes en général et sur la nôtre en particulier.

Nous sommes là pour relever ces défis et poursuivre notre développement, pour le bien être de notre population. Nous sommes comptables de l'intérêt général et de la façon dont nous le mettons en perspective, et comme garde-fou tout au long de nos actions. L'intérêt général a toujours été et doit rester toujours le moteur exclusif et la limite de notre action.

Contexte actuel

Les dernières années de crises économiques et de transferts de compétences n'ont pas été et ne seront pas indolores à l'échelle de notre commune.

En effet, les réformes en matière de pensions, de statut, les accroissements de dépenses dans les institutions dont nous sommes membres obligatoires (zone de police, zone de secours, intercommunales ...qui subissent les mêmes désagréments et en répercutent partiellement le coût sur les associés), les licenciements, les exclusions du chômage, la politique d'accueil, les obligations en matière d'accroissement du nombre de logements sociaux, la croissance du prix des énergies, sont autant d'éléments qui assombrissent le ciel communal, chez d'autres plus que chez nous, mais chez nous aussi.

Nous devons donc contenir nos frais de fonctionnement dans des limites sévères et veiller à développer des politiques de recherches de moyens extérieurs, de réduction des coûts et de progression des recettes.

Sachant cela, avec un monitoring permanent nous devons être capables de relever les défis et de déployer nos stratégies.

Cadre de vie et aménagement du territoire

La poursuite de l'aménagement du cadre de vie devra se réaliser en partie via la mise ne œuvre du plan de développement rural, dans lequel sont inscrits notamment des aménagements des places de Bellefontaine et Tintigny, mais aussi via les moyens propres de la commune, notamment dans l'environnement immédiat de la maison communale. L'élaboration dans le courant de la législature d'un nouveau plan de développement rural verra très probablement inscrire de futurs aménagements importants dans les villages de Lahage et de Poncelle.

Le déploiement de mardelles et des plantations de haies compléteront notre développement de la biodiversité, l'aménagement du site de la wateringue de Poncelle et la constitution d'une nouvelle réserve dans le lotissement de Bellefontaine enrichiront encore l'attrait de notre territoire à cet égard.

Nos engagements dans un PCDN et en tant que commune Maïa seront renouvelés et amplifiés. La qualité de notre cadre de vie est un atout pour le développement d'un tourisme sain, mais surtout un atout pour nous-mêmes et pour les générations futures qui sont appelées à y vivre.

Plus globalement en aménagement du territoire, nous avons décidé de nous inscrire dans l'établissement d'un schéma de structure afin d'organiser l'avenir urbanistique de notre commune, et notamment d'équilibrer la répartition de l'habitat avec une attention particulière pour Rossignol qui est assez dépourvu en la matière.

Les mises en œuvre des lotissements de Tintigny (SWL), Bellefontaine (TP), Poncelle et du PCAD de St-Vincent, ouvriront de larges perspectives de logements à long terme. Dans ce cadre le renforcement du château d'eau de St-Vincent sera très rapidement à l'ordre du jour en partenariat avec les lotisseurs.

Vie économique et développement

L'axe économique sera centré sur deux réalisations : la première étant constituée du hall relais à venir, à côté de la halle de Han, inscrit dans le budget 2013 de notre intercommunale.

Pour la mise en place de ce projet l'asbl Cuestas et le CDR ont engagé la semaine dernière un chef de projet appelé à affiner toutes les réflexions et études menées jusqu'à présent. Il a pour mission de monter le plan de déploiement de cet outil de soutien aux producteurs locaux et régionaux, et de construire une filière de distribution à destination du secteur Horeca et des boutiques du terroir.

Il est possible que dans la mise en œuvre de ce projet une nouvelle entreprise d'économie sociale du type EFT soit créée, la réflexion est en cours, cela compléterait l'offre de formation existant sur notre territoire.

La seconde réalisation, plus longue à faire éclore, sera la création d'une nouvelle zone d'activité économique à Poncelle, par réaménagement de la zone reconnue au plan de secteur le long de la voie ferrée. Un accord de principe ayant été trouvé avec le ministre responsable et son cabinet. Les équipes de l'intercommunale prévoient une période de quatre ans pour faire aboutir ce projet structurant, nous allons donc nous atteler à la tâche.

Développement rural

Comme déjà évoqué, la législature verra l'arrivée à terme de notre première programmation de développement rural et le renouvellement de candidature pour une nouvelle période de dix ans. Il y aura donc la mise en place, si elle est retenue d'emblée, une nouvelle période de consultation de la population, pour élaborer les projets de notre développement futur.

Il s'agira là d'un important défi à mener à bien et à un rythme soutenu.

Vie sociale et solidaire

Les actions du CPAS seront appuyées, sans réserve, dans la perspective d'une extension des logements sociaux, des logements d'accueil, des logements d'urgence et d'un renforcement d'initiatives de soutien aux plus démunis.

Une réflexion sera également menée pour la duplication à long terme, de logements d'accueil pour personnes âgées. En liaison avec le schéma de structure, un projet pourrait être mené à Rossignol dans la logique de ce que je vais évoquer maintenant.

En effet, une initiative particulière sera très certainement montée durant la législature, avec de nombreux partenaires, afin de mettre en place un centre d'accueil de jour pour personnes âgées et Alzheimer débutants. Il s'agit d'un projet très important et une nouvelle fois structurant qui supposera une étude approfondie qui est en cours. Un comité d'accompagnement sera très bientôt mis en place.

Par ailleurs, toutes les initiatives mises en œuvre durant la précédente législature à destination des aînés seront maintenues et renforcées.

En matière de santé la réflexion déjà entamée sur l'évolution de la médecine générale dans notre commune, et sur la pénurie médicale à craindre, sera remise sur la table pour envisager un projet d'enrichissement de l'offre médicale en partenariat avec les gestionnaires du poste médical de garde.

Des actions ponctuelles de prévention santé seront renouvelées en partenariat avec les services de la province.

Enseignement et accueil extrascolaire

Le dernier dossier de construction d'école ayant abouti lors de la précédente législature, le début de celle-ci sera consacré au suivi de cette construction puis aux déménagements des écoles existantes à Rossignol.

Dans le même esprit aura lieu la mise en œuvre de l'extension de l'école de Tintigny qui se termine et l'aboutissement des aménagements à l'école de Lahage.

Un réaménagement des locaux de l'école de Bellefontaine devra être envisagé et, d'une manière générale, une attention particulière sera accordée au

développement de l'offre scolaire de façon à pouvoir absorber en douceur les évolutions de population.

Un accroissement qualitatif de l'équipement scolaire sera réfléchi : tableaux interactifs et mise à niveau de l'informatisation.

Le développement important de l'accueil extrascolaire sera maintenu, de même que la mise à disposition, de toutes les écoles, de repas de qualité.

De tradition, notre commune a toujours tenu un haut niveau d'intervention dans les écoles et ne compte pas réduire le rythme et le montant du soutien de l'éducation des enfants.

Sécurité routière

Notre commune continuera à répondre à tous les appels à projets en matière de sécurisation des usagers faibles, et poursuivra sa politique de sécurisation des piétons et de développement de voie lentes.

A cet égard à moyen terme, un plan de liaison sera établi entre les écoles de Bellefontaine et de Tintigny via le déploiement du lotissement de Bellefontaine par l'opérateur privé, cette communication se réalisera en dehors des axes routiers et longera l'infrastructure sportive projetée, afin de donner aux familles le choix d'accès à ces établissements scolaires .

Vie culturelle

La rénovation et l'amélioration récentes des infrastructures, la mise en place d'une équipe solide, la consolidation financière obtenue grâce au programme leader, les ouvertures initiées avec les communes de Meix et Etalle, mettent le centre culturel en position de force à la veille de la sortie du nouveau décret.

Les moyens nouveaux annoncés, donneront à notre outil culturel une vocation de leader régional. La présentation d'un pré contrat-programme de développement, a renforcé encore- si besoin en était-la crédibilité de notre structure. Une extension des soutiens financiers de la CWB et de la province apporteront une stabilisation définitive.

La récupération de locaux dans le bâtiment voisin, donnera un nouvel essor à la bibliothèque et à la ludothèque, avec une accessibilité nouvelle au PMR. Le

dossier de reconnaissance du réseau de bibliothèques sera introduit dans la foulée.

L'arrivée sur le site, des jeunesses musicales, libérant les locaux de l'école à réaffecter, renforcera le caractère de pôle régional et renforcera la pertinence d'un soutien des autorités de la CWB. Cet outil sera un atout dans la mise en œuvre du centre de gérontologie qui doit pouvoir s'appuyer aussi sur une offre culturelle de proximité.

Vie sportive

Après les investissements scolaires, culturels et d'infrastructures générales, un effort devra être mis, sur le développement des infrastructures sportives en complément de l'existant.

L'évolution du bâtiment de St-Vincent dans la perspective de l'agrandissement du village, les aménagements de la salle de Bellefontaine en isolation thermique et en extension de réserves, l'aire multisports de Tintigny, la mise en œuvre du projet du football de Tintigny, et le développement des infrastructures des autres clubs, l'extension de l'infrastructure du basket de Tintigny et le montage d'un projet sportif à Rossignol, ainsi que le déploiement de petites aires multisports dans les petites sections, devront faire l'objet d'une étude approfondie de priorisation et d'étalement dans le temps, ainsi que d'une projection financière précise. Il s'agit là d'un axe d'évolution de notre commune qui arrive à maturité.

Vie associative

Une attention particulière sera maintenue en vue de soutenir par tous moyens le très riche monde associatif de notre commune et nous poursuivrons le développement de partenariats organisationnels jamais démentis.

Jeunesse

Une assistance et un suivi rapproché des clubs des jeunes seront déployés afin de contenir dans les strictes limites légales les consommations addictives potentielles.

Un encouragement à la poursuite d'actions d'animations de village et de divertissement des jeunes sera mis en place. La commission de notre conseil qui abordera ces matières fera des propositions en ce sens.

Programme de coopération internationale et adhésion à « Communes équitables »

L'année 2012 a vu s'achever la première période de quatre ans du partenariat installé entre notre commune et la commune de Djidja. Les résultats de cette coopération communale sont particulièrement probants, nous le verrons tout à l'heure, et se situent dans le prolongement du partenariat Province de Luxembourg-Département du Zou-Collines, à côté des partenariats noués par Arlon, Virton, Bouillon et Huy notamment, ainsi que par une série de communes flamandes et françaises.

La pertinence de ce type de coopération a fait prolonger la subvention accordée pour 2013 dans l'attente d'une décision sur les transferts de compétences aux entités fédérées.

Si le financement est reconduit nous repartirons pour une nouvelle programmation dans le but de faire aboutir le travail commencé.

Des perspectives de soutien de nouveaux partenaires flamands et chinois seront concrétisées afin de renforcer le travail, de même qu'un appel à projet WBI sera introduit lors de l'appel 2013.

Agriculture, chasse, forêts et eaux

La législature 2013-2018 verra arriver les échéances des baux agricoles et de chasse, et le lancement des procédures d'attribution. Nous serons attentifs à veiller à l'intérêt bien compris de toutes les parties en présence, dans la mesure conciliable avec l'intérêt général et avec la progression souhaitée des recettes de biens propres.

Dans le cadre des aisances communales une attention particulière sera donnée à l'encouragement de la jeune génération de cultivateurs en recherche de terres

agricoles. Et dans le cadre des baux de chasse, un retour à l'examen du marché sera mis en œuvre par un nouvel appel public.

La gestion forestière et la gestion des cours d'eaux feront toujours l'objet d'une attention précise. Le déploiement des stations d'épuration sera poursuivi jusqu'à couverture totale de notre territoire.

Programmation leader et parc naturel

La seconde période de programmation leader arrivant à son terme fin 2013, après dix ans d'un excellent travail de terrain et avec une équipe devenue un moteur provincial reconnu et apprécié, nous remettrons en place une équipe pour répondre à une nouvelle programmation avec une étendue du territoire, très probablement à certaines des communes inscrites dans le projet parc naturel. L'idéal serait de faire coïncider les territoires leader et parc naturel, mais le temps ne semble pas encore venu.

L'inscription de notre commune, par ailleurs initiatrice du projet, dans la démarche de création du 10^{ème} parc naturel de Wallonie, trouvera à se déployer dès reconnaissance de ce nouvel outil de développement inter et transcommunal par la RW. Le 1^{er} janvier 2014 devrait marquer le début de cette nouvelle aventure collective.

Cadre financier

Comme lors des deux précédentes législatures une recherche systématique de modes de financements externes sera déployée, de façon à maintenir autant que possible une fiscalité basse sur le travail.

Tous les réseaux de nos relations seront actionnés et c'est sans relâche que nous mobiliserons tous les partenaires potentiels directement ou par l'intermédiaire de nos collaborateurs externes.

Dans le cadre de la rédaction de notre PST, nous veillerons à planifier au plus juste et dans la mesure du possible les évolutions de dépenses de façon à déployer les meilleures stratégies de financements et de surveillance de notre rythme d'investissements.

Conclusion

En ce début de législature, compte tenu de l'arrivée de nouveaux conseillers et de jeunes conseillers, je voudrais vous dire toute ma confiance dans l'équipe pour mener à bien cet important programme dont j'ai esquissé les lignes essentielles.

Les défis sont nombreux, le contexte difficile, mais le modèle mis en place dans les précédentes législatures et les réalisations emblématiques que nous avons réussies, m'incitent à l'optimisme.

Le passé n'est jamais le gage de l'avenir, mais ce qui, en tout cas, en est la leçon, c'est qu'il n'y a qu'une seule façon de mener à bien ses missions, c'est de travailler, travailler et encore travailler.

Les plus anciens de ce conseil ont fait la démonstration des possibles, ensemble nous ferons la démonstration qu'il est encore possible de faire mieux.

Je vous remercie de votre attention.

BP 11.03.2013